

**Présentation du Rapport annuel de l'IERDJ le 30 janvier 2025 à la Cour de cassation**

**Intervention de Madame Valérie Sagant, directrice de l'IERDJ**

Messieurs les Premiers présidents, Présidents de l'Assemblée générale,  
Monsieur le Procureur général,  
Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,  
Distingué.es invité.es,

**Monsieur le Premier président**, je vous remercie de vos propos et me réjouis de la collaboration qui s'ouvre avec vous et votre juridiction pour les deux prochaines années.

L'année 2024 a constitué pour l'Institut **une année d'accomplissement et de maturité**. Nous avons collectivement achevé la construction de l'édifice IERDJ. Si nous avons été capables dès sa création en 2022 de promouvoir de nombreuses activités et réflexions, l'année 2024 aura permis de **clarifier et stabiliser notre positionnement et la valeur ajoutée de nos productions** dans le paysage du droit et de la justice.

Dans ce contexte, permettez-moi tout d'abord de **rendre hommage à celles et ceux qui nous ont accompagnés dans cette construction**, je pense à l'ensemble des membres de notre gouvernance – toujours très engagés – à tous les membres contributeurs et les partenaires associés de l'Institut et bien évidemment à notre équipe interne dynamique et compétente.

Je voudrais dire ici combien j'ai apprécié le soutien et l'exigence dont a fait preuve **Pierre Moscovici** dans le cadre de sa présidence du groupement d'intérêt public pendant deux ans. Avec son équipe, il nous a soutenu et conseillé avec l'objectif de positionner l'Institut là où le projet initial avait prévu de nous placer : comme un lieu de recherche rigoureuse, de réflexion approfondie et plurielle destiné à améliorer la compréhension et analyser les perspectives des évolutions du droit et de la justice.

Je voudrais également souligner la constance du soutien déployé par les services du ministère de la justice au premier rang desquels son Secrétariat général, et **Carine Chevrier**, sa Secrétaire générale - soutien qui demeure, malgré les incertitudes actuelles et la baisse conjoncturelle de notre budget – et dont j’espère bien qu’il retrouvera son niveau précédent et se renforcera encore à l’avenir !

L’Institut des sciences humaines et sociales devenu CNRS-SHS et sa directrice **Marie Gaille**, ainsi que sa représentante **Pascale Goetschel**, nous ont permis d’ancrer l’Institut au sein de la stratégie du CNRS car nous nous efforçons, au-delà du soutien à la recherche pluridisciplinaire, d’assurer une véritable prise en considération des résultats de recherche par les acteurs de terrain et décideurs par des actions de valorisation ciblées et variées.

Grâce à la collaboration de nombreux **experts** – au premier rang desquels celles et ceux qui ont accepté de nous consacrer beaucoup de leur temps et de leur intelligence collective au sein du **conseil scientifique présidé par Françoise Tulkens**, nous pouvons promouvoir cette interdisciplinarité si difficile à mettre en œuvre. Comme vous le savez, nous organisons deux prix de thèse, présidés par **Diane Roman** pour le Prix Carbonnier, et **Laureline Peyrefitte**, directrice des affaires criminelles et des grâces, pour le Prix Vendôme. Leur implication et celle des membres de ces deux jurys sont précieuses et nous permettent de bénéficier de compétences pointues et multiples.

En interne, **notre équipe** a également connu des évolutions, mais aujourd’hui, nos missions sont clarifiées et nos modes de fonctionnement se sont perfectionnés. La cohésion entre des personnes venues d’horizons et de cultures professionnelles extrêmement divers est solide, elle s’est bâtie dans le respect et la prise en considération de toutes ces nuances.

**Le bilan** présenté dans ce rapport d’activité en témoigne. Une soixantaine de recherches sont en cours, 20 ont été publiées en 2024 ; 50 événements de diffusion et de valorisation ont été organisés dans l’année. D’innombrables publications et la mise en ligne de nos activités permettent de conserver et retrouver la richesse des échanges qui ont cours tout au long de l’année. Nous avons tenu le pari de publier chaque année une **étude** – format que nous voulons propre à l’Institut. En 2024, nous avons focalisé notre attention sur l’analyse pluridisciplinaire du travail en juridiction en étudiant, par le prisme des sciences humaines et sociales le travail des greffières et greffiers, avocats et avocates, magistrates et magistrats.

Les travaux préparatoires à cette étude ont été mobilisés auprès de la direction des services judiciaires dans le cadre de tables rondes avec des chercheurs et chercheuses et ses conclusions ont été présentées tout récemment devant les membres du Conseil supérieur de la magistrature réunis en plénière.

Cette étude répond à l'un des axes prioritaires définis par l'assemblée générale de l'Institut et intitulé : **les identités professionnelles**. Sur ce thème, nous avons également conduit une réflexion sur la situation des femmes professionnelles de justice – réflexion que nous avons souhaité élargir à la situation des femmes justiciables et aux risques de traitement inégalitaire qu'elles peuvent subir. Pour ce travail, nous avons bénéficié de l'expertise de Delphine Chauffaut, magistrate et ancienne experte en études démographiques.

L'année 2024 s'est ouverte par une importante **réunion internationale de Juges**, organisée au Conseil constitutionnel, dans le prolongement des travaux de 2023 consacrés au(x) droit(s) des générations futures au regard de l'évolution du climat – travaux qui avaient été pilotés par Sonya Djemni-Wagner, magistrate et Laurent Neyret, chercheur et directeur de cabinet du président du Conseil constitutionnel. Le Président Fabius a réuni plus de 100 hauts magistrats du monde entier pour débattre de cette notion et de ses implications juridiques et jurisprudentielles. Pour poursuivre cette analyse, et à la demande de la Cour des comptes, nous avons publié cette année une **Note de l'Institut** examinant les possibles applications de la notion de DGF à la dette publique. **Les enjeux environnementaux** demeurent une priorité de nos travaux, tant pour soutenir la recherche que les acteurs de justice.

**Troisième axe prioritaire en 2024, les questions liées au numérique.** Ici aussi, il s'agit d'un thème habituel pour lequel il nous a semblé utile de dresser des états des connaissances concis sur des sujets aussi variés que le recours à l'intelligence artificielle générative dans la prise de décision judiciaire ou la résolution amiable des litiges, les NFT ou la question de l'identité numérique. Par ailleurs, un plus large panorama s'intéresse aux usages numériques au sein de la Justice en France, à ce jour, en se centrant sur le recours à des dispositifs audiovisuels, les modalités de l'accès à l'information juridique et judiciaire et les modes alternatifs de règlement en ligne des différends. Ces travaux se prolongeront activement en 2025 avec la tenue d'ateliers visant à décrypter en temps presque réel l'actualité du numérique dans la justice, après une conférence publique ayant réuni la semaine dernière plus de 250 personnes à Strasbourg et en ligne. Nous tiendrons en fin d'année une nouvelle Conférence cyberjustice, en

partenariat avec le Conseil de l'Europe, le laboratoire de cyberjustice de Montréal et l'Université de Strasbourg qui mettra l'accent sur les usages de la réalité virtuelle et de la réalité augmentée dans la justice sur la base de pratiques constatées et de travaux de recherche qui en font l'analyse.

**La réflexion concernant les enjeux de la guerre pour le droit et la justice s'est poursuivie en 2024** : un état des connaissances sur ce thème, à jour des réflexions et travaux suscités par le déclenchement de la guerre en Ukraine et les conflits les plus récents sera ainsi publié dans le courant de l'année. A la demande du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, a été publié en 2024 un rapport examinant la notion de complémentarité et de coopération dans l'exercice de la justice pénale internationale sur la base duquel des réflexions se poursuivront en 2025.

Enfin, au titre des priorités 2024, nous avons poursuivi la réflexion sur le thème des **besoins, demandes et attentes des justiciables** en procédant à plusieurs auditions et conférences publiques.

Au-delà de ces thèmes, nous avons poussé nos analyses dans bien d'autres directions. Je vous invite à découvrir cette multiplicité d'activités et de publications au sein de notre rapport et sur notre site internet. La liste ici serait trop longue, mais je voudrais prendre encore un peu de votre temps pour **souligner quelques-uns des accomplissements que j'évoquais en introduction** de mon propos.

Tout d'abord, nous nous sommes efforcés de progresser à partir des socles riches et solides que constituaient l'IHEJ et la MRDJ tout d'abord **en ciblant mieux les travaux de recherche souhaités** : méthodologie plus rigoureuse, axes thématiques priorisés, même si les projets dits spontanés demeurent admis afin de soutenir les équipes de recherche et parce qu'ils se révèlent parfois très pertinents. Deuxième progrès : nous conservons quasi systématiquement des traces de nos travaux : tous les séminaires, ateliers ou colloques font l'objet d'actes ; les échanges sont consultables en ligne. Il est important de **se constituer en véritable centre de ressources** pour tirer profit de la richesse de nos travaux.

**Nos modalités de diffusion et de valorisation se sont également diversifiées** pour essayer de répondre à la variété des publics. Notre site internet est conçu pour s'améliorer constamment – et s'enrichir de contenus en anglais ! Notre présence sur les réseaux sociaux s'est accrue et professionnalisée en ayant

recours à des *motion design* et autres procédés de communication efficaces. Je signale à cette occasion que nous avons fait le choix de quitter le réseau X dès 2024 pour ne rester présent et actif que sur le réseau LinkedIn. Dans tous les cas, notre public est de plus en plus nombreux : 11 000 visiteurs uniques sur le site et 3 000 abonnés sur LinkedIn.

Deuxièmement, nous avons affiné des méthodes de travail innovantes répondant mieux, je l'espère, à vos besoins. Je sais combien vous êtes, acteurs de terrain, responsables de politiques publiques, et même parfois, chercheur.es, avides de disposer de données et de résultats dans des délais très brefs, répondant à toutes vos questions et d'une qualité scientifique incontestable. J'ai beau expliquer que tout cela ne tombe pas du ciel en un instant, je reste parfois inaudible.

Au-delà des outils traditionnels comme les états des connaissances, nous nous sommes engagés dans la réalisation de travaux denses et courts ! Nous avons créé un nouveau format de note : les **Notes de l'Institut** – 8 à 12 pages qui font le point sur une problématique, comme droit(s) des générations futures et dette publique par exemple. Nous vous proposons des **séminaires, journées d'étude, tables rondes ou ateliers** mobilisant toute l'expertise scientifique que nous pouvons identifier pour vous la restituer autour des questions qui vous intéressent et dans un format qui vous convienne : une heure, un jour, une année ; trois ou cinquante personnes autour de la table ; en présence ou en visio... comme chacun le sait – mais l'oublie souvent – la vulgarisation est un art et demande énormément de préparation. Nous progressons également dans notre capacité à mener des **études ponctuelles** assises sur des méthodologies rigoureuses et mobilisant des partenaires externes. C'est ainsi par exemple que les besoins en termes d'accès au droit et à la justice du ressort du Tribunal judiciaire de Nanterre ont fait l'objet d'une analyse de grande qualité en quelques mois. D'autres recherches ciblées et courtes sont en cours sur des sujets aussi différents que les chiens d'assistance judiciaire ou la rédaction en style direct des arrêts de la Cour de cassation.

**Notre capacité à produire une analyse prospective** de qualité se construit. Des fondations importantes ont été édifiées par la formation interne, le partenariat avec *Futuribles* et nos premières productions en la matière que vous découvrirez en 2025. De nombreux thèmes mériteraient de passer au crible de cette réflexion. Voilà plusieurs années par exemple que nous essayons de susciter de la recherche sur les enjeux juridiques et de justice liés au développement des activités humaines dans l'espace atmosphérique et au-delà. L'expertise est

parfois longue à mobiliser mais notre capacité à travailler aussi sur le temps long sera fructueuse, j'en suis convaincue.

Enfin, je souhaite mentionner notre **développement européen et international** – priorité qui nous avait été assignée et que le Président Moscovici a rappelée lors de sa dernière assemblée générale. Cet axe inclut tant le droit comparé que les partenariats et l'action hors de nos frontières. Dans les deux cas, au regard du caractère éminemment dispersif et couteux de ces activités, nos choix sont drastiques. Les besoins de connaissance sur les systèmes juridiques étrangers sont bien couverts par les services ministériels dédiés. Notre valeur ajoutée repose sur **l'analyse pluridisciplinaire comparée** – qui demeure rare dans le milieu académique, hors le droit comparé lui-même – **et la connaissance de terrain de certaines expériences**. C'est par exemple ce que nous mobilisons au travers du Réseau international de l'innovation en justice, ou en concevant et en animant pour l'École nationale de la magistrature et à sa demande une session de formation continue sur les pratiques judiciaires comparées, la justice résolutive de problèmes ou encore la justice pénale internationale, mobilisant à chaque fois notre réseau de chercheurs et de praticiens. Nous avons choisi de privilégier les partenariats internationaux sur des projets et non des partenariats institutionnels. C'est pourquoi, l'Institut n'a pas encore adhéré formellement à diverses sociétés savantes européennes ou internationales pourtant passionnantes, en raison de notre manque de temps et d'argent pour nous y investir ; j'espère que nous aurons les moyens d'évoluer sur ce point.

Actuellement, nous mobilisons l'expertise internationale sur des sujets précis : les violences urbaines, la cyberjustice, les enjeux juridiques environnementaux ou encore - avec les organisations francophones - sur l'indépendance des conseils supérieurs de la magistrature et de la justice. Notre **dense réseau international** nous a permis d'accueillir en résidence ou pour des conférences dédiées des personnalités de haut niveau – Emmanuelle MARCEAU, professeure de philosophie à Montréal, sur l'éthique dans la fonction de juger ; Carey YOUNG, artiste britannique posant son regard de photographe sur des lieux de justice. Nous accueillons également des experts internationaux qui constituent des références dans leur domaine ou qui ont ouvert des champs d'analyse scientifique essentiels, comme par exemple Tom TYLER, professeur émérite de psychologie sociale à la faculté de droit de l'Université de Yale, spécialiste de la justice dite procédurale. En 2025, nous souhaitons poursuivre l'organisation de ce type de conférence de haut niveau.

Ces trois années depuis la création de l'Institut nous ont permis de constituer **une équipe de travail sérieuse et engagée** – il faut l'être face à ces défis. Pour celles et ceux qui souhaitent découvrir l'équipe, le rapport présente de belles photographies, réalisées elles aussi en interne, par Claire Ruiz. Mais, je suis au regret de ne pouvoir citer tous les noms ce soir. Chacune et chacun pourra reconnaître sa part d'implication dans les nombreuses activités consignées dans le rapport d'activité qui vous est remis.

Je remercie d'ailleurs l'ensemble des services qui chez nos membres mettent à disposition un de leurs personnels, à temps plein ou à temps partiel : cet apport en nature aux activités de l'institut est particulièrement précieux. Pour ceux des membres qui ne le peuvent pas, sachez que le renfort de vos contributions financières annuelles au budget du GIP nous aident considérablement à structurer notre équipe et nos activités.

Notre **activité scientifique protéiforme** repose sur une petite équipe (12 emplois statutaires) très originale. Elle est conduite par Victoria Vanneau, Ingénieure de recherche au CNRS qui a commencé à travailler avec la MRDJ en 2015 – je mentionne cette continuité car elle constitue un facteur très positif : Victoria ayant réussi à maintenir des fondamentaux scientifiques tout en faisant évoluer nos méthodologies aux nouveaux besoins du groupement d'intérêt public. Les exigences à l'égard de leur travail sont élevées car il leur faut analyser les résultats de recherche dans une multitude de domaines, examiner une grande variété de sources – pas seulement académiques – en plusieurs langues, organiser des Prix de thèse prestigieux, interagir directement avec de nombreux acteurs, gérer le déroulement des conventions de recherche. Étroitement liée à cette activité scientifique, le pôle veille et ressources – qui attend encore son troisième titulaire – assure toute la documentation et l'analyse prospective.

Groupement d'intérêt public, l'Institut doit **intérioriser de nombreuses compétences à commencer par celles de gestion et d'administration**. Le petit pôle administratif et financier désormais piloté par Bénédicte Lang exerce une multitude de fonctions : comptable, budgétaire, de gestion des ressources humaines, des locaux que nous occupons, depuis le plus petit détail jusqu'à la stratégie la plus avancée. Tout cela est fait en autonomie – et en responsabilité – mais nous sommes heureux de pouvoir bénéficier du soutien des services du secrétariat général chaque fois que cela est nécessaire.

Composé de trois personnes, le petit pôle chargé de la **communication et de la valorisation** est piloté par Xavier Cayon. C'est sur leur activité que repose la création graphique que requièrent nos publications – seule une faible part est

externalisée. La conception et l'alimentation du site internet, l'animation des réseaux sociaux, les relations avec la presse spécialisée, sont toutes animées en interne, avec seulement l'aide ponctuelle de prestataires techniques. Tous nos événements sont conçus et gérés par nous-mêmes : nous nous sommes même dotés de capacités techniques d'enregistrement de son et d'image pour a minima diffuser ceux qui se déroulent dans nos locaux.

Toutes ces activités doivent être réalisées dans toutes les temporalités : être au plus près des préoccupations actuelles, entrevoir les enjeux futurs, analyser l'actualité avec la profondeur historique qui seule donne du sens au présent.

Dans mes responsabilités de direction, j'ai la grande chance de bénéficier du soutien d'Harold Epineuse, Directeur adjoint, dont les connaissances de fond et des pratiques institutionnelles et internationales sont irremplaçables – ce qui ne l'empêche pas également d'être en appui à toutes et tous dans les activités quotidiennes. Dans le cadre de l'implication du CNRS, Isabelle SAYN en qualité de Directrice adjointe scientifique, apporte sa grande expertise et la rigueur dont notre Institut a besoin pour garder le cap.

Ce rapport d'activités et nos accomplissements sont le résultat de ce travail très collectif. Félicitations à toute l'équipe qui a cru à l'avenir et l'originalité de l'Institut et - je crois - m'a fait confiance même dans les moments de difficultés.

Monsieur le Premier président, vous avez présenté votre vision de votre présidence de l'Institut

Nous nous efforçons, comme tous les services de l'Etat de restreindre nos dépenses dans le cadre des restrictions budgétaires en cours actuellement, toutefois, notre buffet ayant été commandé avant le 31 décembre dernier, je vous invite à poursuivre nos échanges dans ce cadre.

Je vous remercie.